



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le vendredi 30 décembre 2016

La Ville est prête pour la tempête qui s'annonce

Interdiction de stationner dans les rues résidentielles en vigueur jusqu'à 7 heures samedi

Winnipeg, Manitoba – Le Service des travaux publics surveille de près le système météorologique qui s'approche de la ville et modifiera ses opérations de déneigement en tenant compte des conditions routières et de l'accumulation de neige. Des camions épandeurs de sable seront déployés en vue d'améliorer l'adhérence de la chaussée. Le déneigement, s'il s'avère nécessaire, visera d'abord les artères principales.

Déneigement des rues résidentielles

L'interdiction de stationner dans les rues résidentielles demeurera en vigueur jusqu'à samedi matin. Le déneigement des rues résidentielles de la zone A est présentement en cours. À partir de 19 heures, les chasse-neige seront déployés dans la zone E, où ils seront à l'œuvre jusqu'à 7 heures demain matin. Les véhicules qui ne respectent pas l'interdiction de stationner dans les rues résidentielles pourraient faire l'objet d'une amende de 150 \$ (75 \$ pour un paiement anticipé) et pourraient être remorqués jusqu'à une rue voisine dont le déneigement n'est pas prévu pour le moment ou dont le déneigement a déjà été achevé. Les personnes qui croient que leur véhicule a été remorqué en raison de l'interdiction de stationner dans les rues résidentielles sont priées de communiquer avec le Service 311, qui les aidera à localiser le véhicule. Pour de plus amples renseignements, visiter knowyourzone.winnipeg.ca (en anglais seulement).

Interdiction annuelle de stationner dans les artères à déneigement prioritaire

Prière de noter que l'interdiction annuelle de stationner dans les artères à déneigement prioritaire, qui proscrit le stationnement dans les artères à déneigement prioritaire entre 2 et 7 heures, est en vigueur jusqu'au 1^{er} mars.

Progrès du déneigement

On vise à terminer le déneigement des ruelles aujourd'hui. Le déneigement des trottoirs se poursuivra jusqu'à ce qu'il soit achevé. De plus, au cours de la fin de semaine, on continuera à déplacer et à enlever les accumulations de neige sur les coins de rue afin d'améliorer la visibilité aux intersections.

La décharge de neige du boulevard Kenaston a déjà atteint sa capacité maximale et sera fermée à midi aujourd'hui, le 30 décembre 2016. Elle sera fermée au public pour le reste de l'hiver.

Rester en sécurité cet hiver – [Stay Back, Stay Safe](#) (à l'écart des équipements, à l'abri du danger) (en anglais seulement)

Environ 400 à 450 engins lourds seront déployés pour assurer le déneigement. On rappelle donc aux automobilistes d'adapter leur conduite à l'état des routes en hiver en tout temps et d'user d'une extrême prudence lorsqu'ils se trouvent près des équipements de déneigement ou de sablage.

Téléchargement de l'appli officielle [Connaissez votre zone de la Ville de Winnipeg](#)

L'application [Connaissez votre zone de la Ville de Winnipeg](#) peut désormais être téléchargée gratuitement depuis les boutiques d'applications Apple App Store et Google Play. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'appli, visiter knowyourzone.winnipeg.ca/app (page en anglais seulement).

Inscription pour recevoir les avis sur les interdictions de stationner en hiver

Quand d'autres interdictions de stationner entrent en vigueur, la Ville émet également des avis par l'entremise d'un bulletin électronique gratuit disponible sur inscription ainsi que sur Twitter. Pour s'inscrire, visiter knowyourzone.winnipeg.ca (en anglais seulement) ou communiquer avec le Service 311, qui est ouvert 24 heures sur 24, sept jours par semaine, par téléphone, au 311, ou par courriel, à 311@winnipeg.ca.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à City-MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/cityofwinnipeg.

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg.